



Le 20 mai 2011

Monsieur Derek Sullivan
Statoil Canada Limited
2, Steers Cove
Édifice Cormack, 2^e étage
St. John's (T.-N.-L.)
A1C 6J5

Monsieur,

Objet : Évaluation environnementale en vertu de la LCEE – Programme d'étude géophysique du bassin Jeanne d'Arc et du bassin de la passe Flamande de Statoil Canada Limited, de 2011 à 2019

Le Canada-Terre-Neuve-et-Labrador Office des hydrocarbures extracôtiers (C-TNLOHE), en consultation avec les organismes examinateurs des pêches et de l'environnement de l'Office, a examiné le rapport d'évaluation environnementale (EE) susmentionné.

Le document d'évaluation environnementale ne répond pas à toutes les exigences en matière d'information décrites dans le document d'établissement de la portée fourni à Statoil Canada Limited le 24 février 2011. Afin de satisfaire aux exigences de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE) et de terminer le rapport d'examen préalable, les commentaires ci-joints doivent être pris en compte.

Vous pouvez communiquer avec moi à votre convenance pour discuter de ces commentaires.
Vous pouvez me joindre au
709 778-1431 ou à dhicks@cnJopb.nl.ca

Darren Hicks
Analyste environnemental

c. c. D. Burley
E. Young